



Lyon, le 10 décembre 2007

M. le Président  
de la Région Rhône Alpes  
78 route de Paris - BP 19  
69751 Charbonnières-les-Bains Cedex

Objet : Demande d'audience

M. le Président,

La note du ministre de l'Education Nationale adressée aux recteurs le 29 octobre 2007 qui a pour objet la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans et, à court terme, la disparition progressive d'un grand nombre de sections de BEP, nous inquiète particulièrement.

En effet, sa mise en place reste approximative pour les familles, élèves et personnels des Lycées Professionnels. A l'heure où le Recteur de l'Académie de Lyon réunit les chefs d'établissements pour préparer la prochaine rentrée, aucune concertation n'a été menée au plan Régional avec l'ensemble des partenaires de la formation professionnelle. Depuis 2 ans, le Conseil Régional élabore avec les partenaires sociaux un nouveau Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles. Une telle généralisation remettrait en cause l'ensemble de ce travail et priverait les jeunes lycéens d'un véritable parcours de formation.

C'est pourquoi, l'intersyndicale Académique (CGT Educ'Action – SNFOLC – SNES - SE UNSA – SNETAA – SNUEP FSU – SUD Education) vous demande à être reçue d'urgence en audience.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Pour l'intersyndicale de l'Education  
de l'Académie de Lyon

Stéphane BOCHARD  
CGT Educ'Action